

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14
un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 35 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et reçoit les annonces, à Paris, chez M. LAFITTE-BULLIERE et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. LAFITTE-BULLIERE et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX. 9 JUILLET 1868.

Bulletin politique.

Depuis quelque temps, certains bruits inquiétants nous arrivaient d'Espagne. Les journaux signalaient l'existence à Madrid et dans d'autres villes d'une nouvelle agitation révolutionnaire. Une dépêche officielle de Madrid est venue soudainement confirmer ces bruits encore vagues et inconsistants. Elle porte que les généraux Serrano, Dulce, Zabala, etc., ont été arrêtés, et incarcérés. D'après le télégramme, ces généraux étaient de connivence avec le parti révolutionnaire et préparaient un mouvement ayant pour but de renverser l'ordre de choses établi. La dépêche officielle ajoute que les arrestations ont été bien accueillies par l'opinion publique, fatiguée de troubles et de désordres, et que les progressistes sensés applaudissent eux-mêmes à l'énergie déployée par le gouvernement. Du reste, « l'ordre le plus complet règne dans les provinces. » C'est la formule.

Si nous en croyons une correspondance particulière de l'Indépendance belge, la France, la Hollande et la Belgique seraient en pourparlers à l'effet de conclure un traité commercial et douanier.

Le Sénat a approuvé, dans sa séance d'hier, le projet de loi relatif à la création de deux caisses d'assurances, l'une en cas de décès, l'autre en cas d'accidents résultant de travaux agricoles ou industriels.

La loi relative à un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1868 a été également sanctionnée.

Au Corps législatif, la discussion a continué sur les crédits supplémentaires de 1868. Un amendement de la commission proposant une réduction d'un million sur la 3^e section du budget de la guerre, a été pris en considération. Un autre amendement, proposant une réduction de 3,000 chevaux, a été repoussé. Par suite du premier de ces votes, la délibération sur la

3^e section du budget de la guerre a été ajournée. Les autres sections du même budget et les sections du budget de la marine, de l'instruction publique, des beaux-arts et des finances ont été adoptées sans discussion.

Hier s'est ouverte la discussion des budgets de 1869.

J. REBOUX.

Il faut que le gouvernement soit sous la main du pays. Cette hypothèse de M. Thiers, comme la qualifiée avec une spirituelle habileté M. le président Schneider, peut paraître dure au monde des courtisans. Ce n'est pourtant que le résumé succinct et comme la formule scientifique de la fameuse harangue d'un prince, qui, après avoir relevé, lui aussi, le principe d'autorité, s'adressait en ces termes aux notables, réunis à Rouen :

« Je ne vous ai point appelés, comme le faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai appelés pour recevoir vos conseils, pour me les faire valoir, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains ; c'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi ; mais l'amour que j'ai pour mes sujets me fait trouver tout aisé et tout honorable. »

HENRI IV.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 7 juillet.

Je vous ai parlé hier du déplacement de M. de Moustier, qui avait été mandé à Fontainebleau. Aujourd'hui, c'est M. Rouher qui s'est rendu à la résidence impériale. Quelques journaux pleins de bonnes intentions ont pris soin de dire que M. de Moustier avait été appelé près de l'Empereur pour conférer avec lui sur les affaires de Serbie ; ce qui prouve qu'il y a toujours des gens pressés d'apprendre aux autres ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes. La vérité reste encore inconnue ; mais d'après les bruits qui courent ce seraient les affaires d'Allemagne qui auraient motivé le rapide voyage du ministre des affaires étrangères, et la même cause aurait fait mander M. Rouher, qui est parti ce

matin à six heures et est revenu à temps pour assister à la séance de la Chambre. En arrivant, on m'assure qu'il a été très-entouré et naturellement questionné.

Il circule encore d'autres bruits ; ainsi il y aurait eu, sans que le public s'en doutât, une crise ministérielle. M. Magne, blessé de l'intervention de M. Rouher, qui a répondu à M. J. Favre par une discussion générale, aurait donné sa démission, qui, naturellement, n'aurait pas été acceptée. De sorte que, au lieu d'un conflit diplomatique, ce serait un frottement de personnalités qui aurait motivé ces allées et venues ministérielles, bruits et cançons ! Ne croyez que ce que vous voyez ou que vous entendez, ne croyez rien de tout.

La séance d'hier a été marquée par un fait assez important. Un amendement de la commission du budget, combattu par M. Pinard, au nom du gouvernement, a été adopté par la Chambre. Le fait a une certaine gravité parce qu'on sait que la commission maintient malgré le Conseil d'Etat, des propositions de réductions de dépenses ; or, la réduction de 100,000 fr. que repoussait le gouvernement était la première soumise à la Chambre et le différend a été clos en faveur de la commission. Faut-il voir là un indice des dispositions de la Chambre, une preuve de velléité de résistance ; et donnera-t-elle toujours raison à sa commission contre le gouvernement ? La suite des débats nous l'apprendra.

On croit que la loi sur la convention entre la ville de Paris et le Crédit foncier ne viendra pas à l'ordre du jour de cette session.

Les dépêches que le télégraphe nous transmet d'Allemagne sont complètement nulles ; ce n'est peut-être pas le cas de dire : pas de nouvelles, bonnes nouvelles. En effet, la presse prussienne, paraissant obéir à un mot d'ordre, recommence sa polémique très-vive contre la politique française. Le discours de M. Thiers, qui espère le retour de l'Allemagne au fédéralisme, a blessé les unitaristes allemands, et les déclarations de M. Rouher sont expliquées et exploitées dans un sens qui n'est rien moins que pacifique.

Toutes les lettres d'Allemagne annoncent le rétablissement rapide de la santé de M. de Bismarck.

Le prince Napoléon devait aller visiter l'Egypte, mais on dit qu'il va revenir directement de Constantinople à Paris ; il sera ici dans une quinzaine de jours.

Il y a eu une petite réaction en baisse à la Bourse d'aujourd'hui ; elle paraît motivée par des réalisations de bénéfices.

Pendant le mois de juin, il a été prononcé par le Tribunal de commerce de la Seine 117 déclarations de faillite, — 17 de plus que le mois précédent.

Le Hannelon est de nouveau poursuivi, mais cette fois, pour publication d'un article politique. Le numéro incriminé avait cependant obtenu l'estampille. On se rappelle que da temps qu'existait la censure politique il y eut des journaux poursuivis quoiqu'ayant obtenu le visa.

Paris possède dans ses murs la reine de Mohély. Elle est descendue à l'Hotel du Louvre ; et bon nombre de badauds attendent le moment où elle se montrera à ses fenêtres. Mais les visites princières de l'année dernière ont blâsé les Parisiens.

CH. CAHOT.

Paris 8 juillet.

Le Corps législatif a adopté un deuxième amendement, proposé par la commission et combattu par le gouvernement. Spécialement, quand on compte par milliards, c'est peu de chose qu'une réduction de dépenses de cent mille francs ou d'un million. Aussi ne s'agit-il pas du chiffre, mais du fait en lui-même ; et ce fait c'est la résistance de la Chambre. La majorité sur les questions politiques, donne sans marchandier son appui au gouvernement ; sur les questions financières, elle trouve qu'elle aura une volonté particulière. Résistance et volonté sonnent comme des mots nouveaux. Mais n'oubliez pas que ce sont là des questions de menus détails et que sur les questions d'ensemble, l'accord est toujours le même entre la majorité et le gouvernement. Il faut toujours s'en souvenir, que l'on soit l'ami ou l'adversaire du gouvernement.

Dans les couloirs du palais Bourbon, on répète que les votes de la majorité ont produit en haut lieu une assez vive impression, et c'est précisément pour cela que nous croyons impossible une lutte entre les deux pouvoirs. Le gouvernement, voyant que la majorité incline vers la commission, se résout à ne pas maintenir d'une manière absolue toutes les dépenses proposées ; il consentira aux réductions demandées, renoncera même à en combattre quelques-unes et je suppose que ces concessions ne feront que resserrer les liens qui unissent le gouvernement et la majorité.

C'est à tort qu'on veut créer une question hanovrienne. Il n'y aura pas d'intéressés au sujet des réfugiés, hanovriens ; il n'est pas exact non plus que la Prusse ait demandé l'expulsion de ces réfugiés. Ce serait une demande que nul gouvernement n'oserait adresser à la France.

On a beaucoup remarqué parmi nos députés la solennité inaccoutumée avec laquelle M. Segris a parlé à plusieurs reprises. Un de ses collègues a qualifié cette nouvelle manière de *miraboudage* comme on dit *miraboudage*.

Le petit *Moniteur*, dans sa revue hebdomadaire, ne dit pas un mot des discours de M. Magne, mais signale le discours de M. Rouher. Il a constaté une fois de plus que la volonté de l'Empereur, du Corps législatif, du pays est de maintenir dans le monde, la paix qui est la condition essentielle des progrès de la civilisation. (J'ai souligné ces derniers mots qui appartiennent au genre de la rengaine.) L'avenir a été sauvegardé contre toute éventualité par une organisation militaire en rapport avec les traditions de notre histoire ; mais cette réforme de l'armée n'est qu'une garantie nouvelle en faveur des idées pacifiques, dont la diplomatie impérialiste conçoit l'application avec la dignité qui convient à un grand pays.

Je ne connais pas le rédacteur anonyme du *Moniteur*, mais je ne lui ferais pas de compliment pour son style.

M. Rouher a présidé aujourd'hui une réunion de conseil des ministres. Ce n'est pas de reste la première fois, et vous voyez qu'il n'a pas besoin du titre de vice-président du Conseil pour en faire fonctions.

Il est très-sérieusement question d'une prochaine rencontre, dans une ville d'Allemagne, de l'Empereur, du Czar et du roi de Prusse. Nous ne savons pas si la rencontre aura lieu, mais nous croyons qu'on aurait tort d'y voir un gage certain de la paix.

Encore une révolution qui vient d'avorter en Espagne ; le télégraphe nous donne ce détail que le duc de Montpensier a été invité à quitter l'Espagne ! Pourtant il est probable qu'il n'a jamais songé à prendre la place de sa belle-sœur.

L'Empereur partira, dans une dizaine de jours, pour Hambourg, où il sera une saison de 20 jours, puis il se rendra au camp de Châlons ou l'Impératrice et le Prince impérial viendront de Saint-Cloth le rejoindre pour la fête du 15 août.

FEMMELETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 10 JUILLET 1868.

BOUQUET DE VIOLETTES

NOUVELLE.

— Ah bien, qu'est-ce que tu me chantes là ?... Est-ce que Georgette n'est pas orpheline ?... Est-ce que je ne suis pas libre de la doter ?... Sois tranquille, ta part en sera plus petite.

— Oh ! mon père, s'écria Edouard vivement, comment pouvez-vous supposer de pareils sentiments ?

— Non, mon cher enfant, je sais que tu as un cœur excellent, et que tu approuveras tout ce que je ferai pour Georgette !

— Oh ! certainement. Du côté de la fortune, d'ailleurs, elle est ma sœur.

— Le jour de son mariage, elle trouvera cent mille francs dans sa corbeille... c'est toi qui les lui remettra.

— Certainement. Et mademoiselle Georgette sait-elle ?

— Que je veux la marier ?... Pas le moins du monde ; c'est une idée à moi, une idée qui m'est venue et que je rumine depuis le lendemain de son arrivée ; je me suis dit : Voilà une charmante enfant, qui rendra un homme bien heureux.

— Ah ! oui.

— Elle est douce.

— Comme un agneau.

— Docile.

— Comme un ange.

— Pieuse. Comme une sainte.

Tu vois bien qu'il faut la marier ?

— Certainement. C'est à dire... mais il lui faut un homme digne d'elle.

— Je te promets que tu seras content de mon choix.

— Et son nom ? fit Edouard hésitant.

— Ah ! pour cela, c'est une surprise que je te ménage... Allons, va te coucher, bonsoir.

— Pendant que cette scène se passait dans le cabinet de M. Martin, Georgette priait en sanglotant dans sa chambre, demandant à Dieu la force de souffrir sans se plaindre, et se demandait à elle-même si elle avait eu raison d'accepter les offres généreuses de M. Martin.

Le lendemain, c'était un dimanche, M. Martin, au lieu de faire accompagner sa fille adoptive au cimetière Montmartre, comme cela se faisait tous les dimanches, lui offrit de l'y conduire lui-même. Chemin faisant, il prit avec elle la sœur, témoin de leurs arrangements et qu'il avait fait prévenir.

Edouard les avait regardés partir, et son cœur s'était ému de joie, car toute la nuit il avait réfléchi ; il avait fait son examen de conscience, et avait reconnu avec effroi, d'abord qu'il n'avait jamais aimé Lucie Berger d'amour ; puis, chose plus grave, qu'il aimait Georgette.

Alors, Edouard, en véritable amoureux, se mit à rêver, dans la douce conviction que son père lui réservait. Georgette et sa sœur, bien trancher la difficulté des engagements pris avec la famille Berger, Lucie était sacrifiée.

Pendant tout le chemin, M. Martin fut d'une gaieté folle ; on eût dit un amoureux auprès de l'objet aimé. Quant à Georgette, elle se demandait ce que voulait dire cette promenade extraordinaire, et quelle confiance elle allait entendre.

Quand ils furent arrivés, le vieillard fit asseoir Georgette et la sœur sur un banc de gazon qu'il avait fait dresser près de la tombe, et parla en ces termes :

Ma chère enfant, sur cette tombe, j'ai promis à ta mère de te rendre aussi heureuse que possible.

— Oh ! dit l'enfant en pressant la main de son vieil ami, vous êtes le meilleur des hommes.

— Non, non, non. Mais enfin je ne suis pas plus méchant qu'un autre, et je fais mon possible pour tenir ma promesse, et pourtant tu n'es pas heureuse.

— Moi, dit-elle en tressaillant, qui a pu vous faire supposer ?

— Je ne suppose pas, chère petite, je vois clair ; je sais ce qu'il s'est passé, je comprends que tu n'as pu souffrir.

— Je l'ai oublié, mon ami.

— C'est possible, mais ce qui est arrivé peut se renouveler.

— C'est mon avis, dit la sœur instruite en route.

— Mais, puisque M. Edouard se marie dans un mois.

— Non, dans quinze jours.

— Oh ! déjà ?

— Comment déjà ? Mais il y a un mois que cela traîne.

— Que voulez-vous, toute position a ses inconvénients.

— Oui, mais je vais remédier à ceux de la mienne.

— Et comment, mon père ?

— Oh ! ton père, tu l'as dit, chère enfant, mais en te mariant.

— Je l'avais deviné, fit la sœur. Georgette sauta sur son siège.

— Allons, te voilà comme Edouard, qui a bondi sur son fauteuil quand je lui ai annoncé cette résolution ? Je sais que cela est un peu bizarre à moi de disposer ainsi de toi, mais c'est ton bonheur, et d'ailleurs tu n'aimes personne.

Georgette babilla quelques paroles inintelligibles, et M. Martin acheva ainsi sa confession.

— Oh ! ma chère Georgette, ce qu'il te faut, c'est un mari qui t'apporte un nom honorable, un cœur dévoué, et ce qui ne nuit pas, une belle fortune, bon Dieu, ça n'est pas, pour l'annexion, cela, bonne nouvelle, que je t'ai apportée.

J'ai voulu ce, je t'ai fait part de mes projets sur la tombe de ta mère, et je te prie de prendre tout ce que tu as, avant que mon sacre. Allons, maintenant, tu sais tout, sauf le nom du futur.

Georgette eut un regard interrogateur.

— Tu le conçois, tu le vois tout les jours... mais je ne puis le dire son nom maintenant, tu le sauras dans deux jours, au dessert de mon grand dîner... un dîner que je donne pour toi... et maintenant embrasse-moi, chère petite, je te laisse pour prier Dieu... moi, je vais songer à la corbeille... Ma sœur, la voiture vous ramènera tous les deux à l'heure où